

Journée technique « Eclairage et Biodiversité »

Déclinaison de la « trame noire » dans le PLUi de la
communauté d'agglomération Bourges Plus

20 mai 2022

Contexte de l'étude portée par le PETR Centre-Cher

2018 – rapprochement des Pays de Bourges et de Vierzon sur l'aspect Trame Verte et Bleue

=

Travail de fusion des cartographies et des programmes d'actions TVB



Données locales massives et d'importance internationale
(1 400 colonies recensées sur le département du Cher - août 2018)

=

1^{er} territoire européen en terme de colonies recensées
+ Carrières de Bourges – site Natura 2000



Elément fort du patrimoine local à protéger et à valoriser



Convention avec l'association Chauve-qui-peut
(financé à 80 % au titre du CRST 2018-2024)



Définition de zones à enjeux forts :

- Zone Noire = 50 m de part et d'autre des cours d'eau
- Zone Grise = 600 m de part et d'autre des cours d'eau

➔ 31% des colonies de mise-bas sur 9% du territoire du PETR Centre-Cher



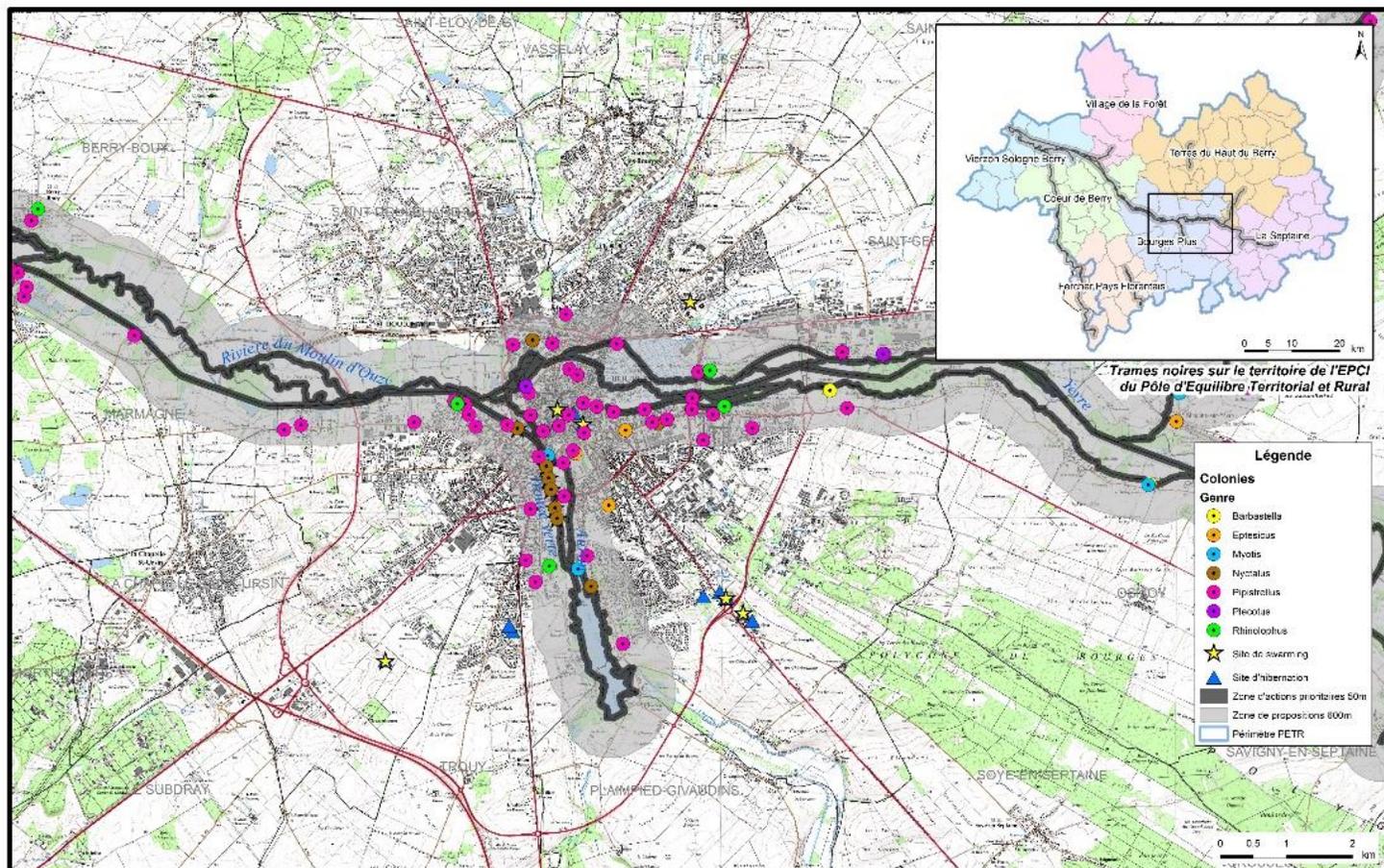
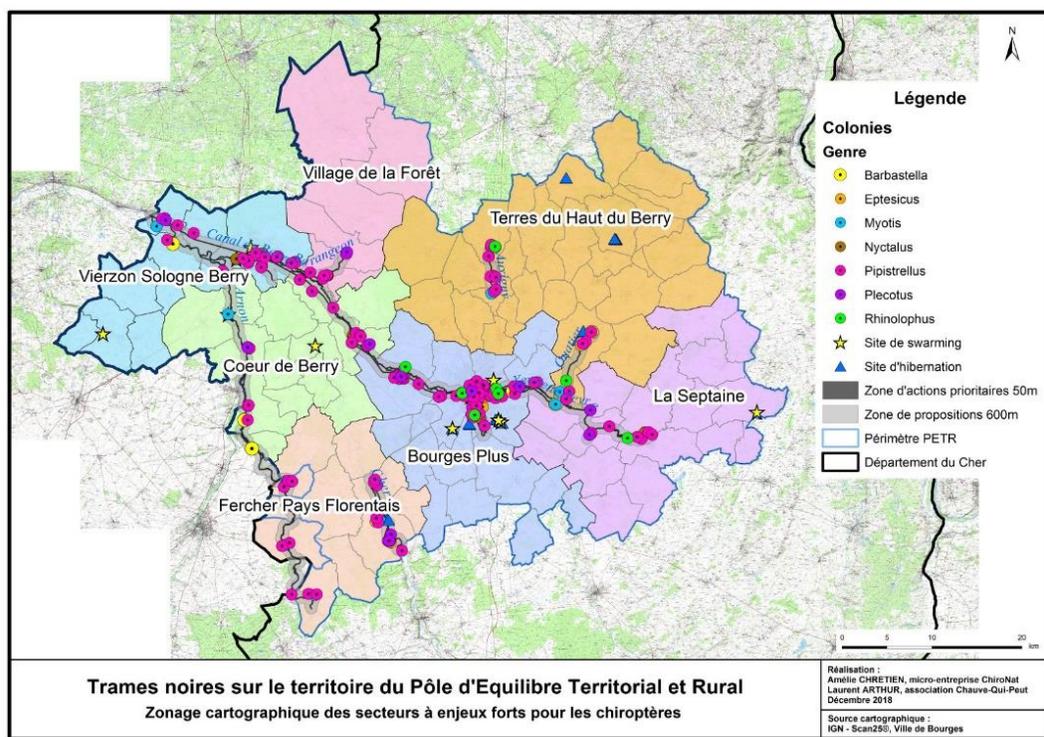
Préconisations spécifiques éclairage public et entretien du parc arboré
à destination des collectivités concernées

Cartographie des zones à enjeux forts pour les chauves-souris

Réalisée par l'association Chauve-qui-peut et le Muséum de Bourges



et soutenue par la Région Centre-Val de Loire



Historique de la prise en compte du concept de « trame noire » par Bourges Plus

- Participation de la Ville de Bourges et de Bourges Plus aux travaux du Pays de Bourges dans l'élaboration de sa TVB et du programme d'actions associé (dont étude trame noire - 2018)
- Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges : à l'origine du concept de la trame noire
- Création en 2020 d'une délégation « trame noire » au sein du Bureau Communautaire

Définition des axes de travail

- Urbanisme :
 - intégration de la notion « trame noire » dans le PLUi
 - Règlement Local de Publicité Intercommunal
- Eclairage des bâtiments et des parkings communautaires
- Eclairage des voiries et des zones d'intérêt communautaires
- Sensibilisation et animation auprès des communes membres et des acteurs du territoire (commerces, entreprises, zones commerciales...)

Trame Noire et PLUi

- 2020 : commande politique d'intégrer la problématique alors que l'élaboration du document est bien avancée (voire quasiment terminé)
- Peu de données bibliographiques, au niveau national, notamment dans la partie « règlement de zones »
- Parti-pris de Bourges Plus :
 - annexe informative, basée sur l'étude réalisée par le PETR
 - inscriptions d'orientations dans les OAP (orientations d'aménagement et de programmation) pour lesquelles un enjeu « trame noire » a été identifié